

PROCES VERBAL de

l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Française de Linguistique Cognitive, dont le siège social est l'Université Charles de Gaulle Lille 3, Domaine Universitaire Pont de Bois, B.P. 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, Le 28 mai 2015, 13h15

L'an deux mille quinze, le 28 mai à 13h15, durant le colloque de l'Association à Grenoble, les membres de l'association se sont réunis. L'assemblée a été présidée par Aliyah Morgenstern en sa qualité de présidente de l'Association, le secrétariat a été assuré par la secrétaire, Diana Lewis.

La présidente constate que 18 membres sont présents, qu'il y a une procuration, et rappelle que l'ordre du jour est le suivant

1. Le bilan des activités scientifiques (depuis la dernière AG en 2014)
2. Bilan financier
3. CogniTextes
4. Le site internet
5. Le prochain colloque 2017
6. Les relations avec d'autres associations de linguistique cognitive européennes et avec l'ICLA
7. Membres d'honneur de l'association
8. Questions diverses

1. Le bilan des activités scientifiques depuis la dernière AG en 2014.

La présidente rappelle que l'association organise un colloque international tous les deux ans ainsi qu'une journée d'étude tous les deux ans. Elle organise également des événements avec des conférences invitées et des ateliers de travail. L'AFLiCo est affiliée à l'ICLA. D'ailleurs plusieurs membres sont adhérents à d'autres associations européennes de linguistique cognitive (SALC, BeNeCLA, UKCL, DGKL, AELCO) et il y a une forte présence AFLiCo aux colloques internationaux et ateliers en Linguistique Cognitive de par le monde.

L'association a organisé récemment les événements suivants :

'Dialogue avec Adèle Goldberg' en mai 2013

Journées d'Etude à la Sorbonne Nouvelle en mars 2014, 'International Workshop on Stance and (Inter)Subjectivity

Un Workshop avec Eve Sweetser en décembre 2014 à la Sorbonne Nouvelle.

2. Le bilan financier

Le bilan financier (voir annexe) est présenté et approuvé. Au 31 décembre 2014 le bilan financier était de euros 2.984,33. Les 29 adhésions en 2015 l'ont porté à euros 3484,33 au 28 mai. La présidente rappelle que l'AFLiCo est en mesure de financier ses journées d'études et d'autres événements scientifiques ponctuels.

3. La revue de l'Association, *CogniTextes*

La revue a publié un numéro en 2014, et au moins un numéro régulier est en préparation pour 2015. Cette année devrait également voir la publication d'un deuxième numéro thématique "Sémantique lexicale de l'espagnol", sous la direction de Maarten Lemmens.

John Benjamins a contacté la revue pour évaluer deux ouvrages. Des experts ont été contactés pour rédiger les comptes-rendus de lecture, qui devraient être publiés vers la fin 2015 ou en 2016.

L'équipe de CogniTextes se réjouit d'accueillir Myriam Bouveret au comité de rédaction.

4. Le site internet

Le site internet a été entièrement rénové par les soins du webmestre Florent Perek qui est remercié de son excellent travail.

5. Restreindre la communication aux colloques

L'avis des membres est sollicité sur la proposition de restreindre la communication aux colloques bi-annuels de l'AFLiCo aux seuls membres de l'association. L'avis est pour.

6. Modifications des statuts

Le Bureau propose pour les statuts de l'association les modifications suivantes :

B1 Article 9 : Remplacer “L'Association est dirigée par un conseil d'administration de 6 à 8 membres élus par l'assemblée générale” par “L'Association est dirigée par un conseil d'administration de 6 à 15 membres élus par l'assemblée générale”

B2 Article 9 : Rajouter sous “Les membres ex officio [du Bureau] sont”: “ 3° un webmestre nommé par le Bureau”

B3 Article 13 : Remplacer

“A l'initiative du bureau ou sur proposition des membres de l'association (validée par le bureau), l'AFLiCo organise en France :

- un colloque scientifique annuel ou bi-annuel
- des ateliers et journées d'études
- des séminaires de recherche”

par

“A l'initiative du bureau ou sur proposition des membres de l'association (validée par le bureau), l'AFLiCo organise :

- un colloque scientifique annuel ou bi-annuel
- des ateliers et journées d'études
- des séminaires de recherche”

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

7. Le prochain colloque 2017

La présidente présente une proposition reçue de membres de l'association résidant à Liège pour l'organisation du colloque AFLiCo 2017 à Liège. La proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

8. Membres d'honneur de l'association

La présidente annonce que le Bureau de l'association a décidé en accord avec les prévisions des statuts de nommer des membres d'honneur. La première personnalité à être ainsi nommé membre d'honneur est le Professeur William Croft de l'Université de New Mexico qui a longtemps soutenu l'association notamment en présentant des conférences plénières à deux colloques AFLiCo, en contribuant à la revue de l'association, CogniTextes, et en animant une Journée d'Etudes AFLiCo à Paris en juin 2012. Elle annonce également qu'il a été décidé que les présidents de l'association deviennent membres d'honneur au bout de leur mandat. Deviennent donc membres d'honneur à partir du 28 mai 2015 Jean-Rémi Lapaire (2003-2007), Maarten Lemmens (2007-2011) et Aliyah Morgenstern (2011-2015).

9. Elections

Plusieurs membres du conseil d'administration arrivant à la fin de leur mandat, Il est procédé aux élections, à bulletin secret. Sont déclarés élus:

M. Guillaume Desagulier, élu président avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

Mme Diana Lewis, élue vice-présidente et membre du comité d'édition avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

Mr Craig Hamilton, réélu trésorier avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

Mme Emilie L'Hôte, élue secrétaire et réélue membre du comité d'édition avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

Mr Paul Sambre, élu membre du comité d'édition avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

Mr Maarten Lemmens, élu membre du comité d'édition avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

Mr Florent Perek, réélu membre du comité d'édition avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

Mme Caroline Rossi, réélue membre du comité d'édition avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

10. Questions diverses

Aucune autre question n'est soulevée. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, à 14h00, la présidente lève la séance. Le procès-verbal a été établi par la présidente et la secrétaire et a été signé par la présidente, Aliyah Morgenstern et la secrétaire, Diana Lewis.

Aliyah Morgenstern
Présidente

Diana Lewis, Secrétaire

